

**ARRÊTÉ DEP-2025-070 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES
À LA PERSONNE**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 2 février 2022 portant création du baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2025-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne pour la session 2025, pour les départements de la Seine Saint Denis et de la Seine et Marne dans l'académie de Créteil est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Valérie PROULLE, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Abdelaziz BOUAMARA, enseignant

Enseignants :

Madame Axelle MOCIK

Monsieur Mustafa OUAICHA

Madame Inès BOUYAGUI

Madame Amal BACHAR

Professionnels :

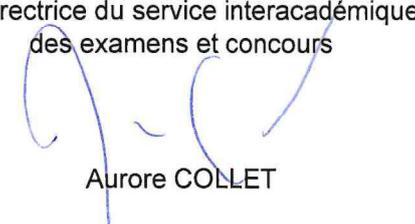
Madame Marilyn VIEIRA-CLAUDET

Monsieur Cédric COCO

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET